



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Old Harry : Terre-Neuve révoque le permis d’exploration pétrolière de Corridor Resources

La Coalition Saint-Laurent se réjouit de cette victoire environnementale

20 janvier 2020 – Le projet de forage pétrolier de Corridor Resources au site de Old Harry, dans le golfe du Saint-Laurent, battait de l’aile depuis quelques mois. Toutefois, il est maintenant mort et enterré alors que l’Office Canada Terre-Neuve et Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) révoquait mercredi dernier le permis d’exploration détenu par la pétrolière.

La Coalition Saint-Laurent qui milite depuis dix ans pour l’obtention d’un moratoire sur la recherche d’hydrocarbures dans l’ensemble du golfe se réjouit de cette nouvelle. « *Depuis des années, une mobilisation sans précédent de citoyens, de pêcheurs, de scientifiques, auxquels se sont ajoutées les Nations Innue, Malécite et Mi’gmaq, a lancé un message sans équivoque : le golfe du Saint-Laurent est trop précieux pour être soumis aux risques de l’exploration pétrolière. Il semble que cette mobilisation ait porté ses fruits et que le message ait été entendu* » d’affirmer Sylvain Archambault, porte-parole de la Coalition Saint-Laurent et biologiste à la SNAP Québec.

Outre les fortes pressions exercées par la population dans les cinq provinces du golfe, d’autres facteurs ont pu jouer dans l’abandon du projet. En effet, selon les dernières analyses techniques commandées par Corridor Resources, le site de Old Harry recèlerait plutôt du gaz naturel et non pas du pétrole, et le potentiel en aurait été grandement surestimé. De plus, en dépit de nombreuses années d’efforts, la compagnie n’a toujours pas réussi à intéresser au projet un partenaire financier majeur.

« *L’abandon de ce projet de forage revêt tout son sens à un moment où l’on se doit de laisser les combustibles fossiles inexploités sous terre pour atteindre nos objectifs de lutte aux changements climatiques et où la protection des océans devient primordiale* » d’affirmer Louise Hénault-Ethier, chef des projets scientifiques, Fondation David Suzuki.

« *Alors que le golfe du Saint-Laurent est soumis à d’énormes pressions environnementales liées au réchauffement climatique, à l’acidification des océans ou aux rejets de produits toxiques, et alors que des espèces en péril comme la baleine noire et le rorqual bleu peinent à survivre, il est rassurant d’apprendre que l’exploration pétrolière ne constituera plus une menace supplémentaire* » selon Alain Branchaud, directeur général de la SNAP Québec.

« *Bien que nous nous réjouissons de la mise au rancart du projet Old Harry du côté terre-neuvien, celui-ci pourrait un jour être relancé du côté québécois de la structure géologique. En effet la firme Corridor Resources possède toujours deux licences d’exploration du côté québécois de Old Harry. Aucun projet de forage n’est pour l’instant envisagé, mais si le Québec et le Canada mettent un jour en place un cadre réglementaire adéquat, la menace d’un forage dans le golfe pourrait réapparaître* » d’affirmer Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.

« Un important risque pèse donc toujours sur les écosystèmes et les communautés côtières qui dépendent de la santé du golfe pour leur survie. La seule façon d’y remédier serait l’instauration d’un moratoire complet sur les activités d’exploration d’hydrocarbures dans l’ensemble du golfe » de déclarer Danielle Giroux, présidente d’Attention Fragîles et porte-parole de la Coalition Saint-Laurent. *« L’exploration pétrolière et gazière n’a pas sa place dans un milieu aussi fragile que le golfe du Saint-Laurent et n’est pas compatible avec les principales activités socio-économiques des communautés côtières du golfe, telles que la pêche et le tourisme »* de conclure Mme Giroux.

La Coalition Saint-Laurent, par l’entremise de ses organismes cofondateurs Attention Fragîles, SNAP Québec, Nature Québec et la Fondation David Suzuki, est présentement représentée à la Cour suprême de Terre-Neuve par l’équipe d’avocats d’Écojustice. Nous prétendons que l’OCTNLHE a outrepassé ses pouvoirs, en 2016, en émettant un ultime permis d’exploration à Corridor Ressources. La Cour a entendu les plaidoiries et a pris la cause en délibéré. La Fondation Sierra Club Canada nous accompagne également dans cette démarche juridique.

-30-

La Coalition Saint-Laurent regroupe des Premières Nations et des non-autochtones, provenant de 85 organismes et associations et plus de 5 000 individus issus de secteurs économiques variés et des cinq provinces côtières du golfe. Les membres de la Coalition demandent que soit décrété un moratoire sur l’exploration et l’exploitation des hydrocarbures dans l’ensemble du golfe du Saint-Laurent.

La Coalition Saint-Laurent est chapeautée par un comité d’orientation formé d’Attention Fragîles, de la Fondation David Suzuki, de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et de Nature Québec.

Téléchargez le rapport de la Coalition Saint-Laurent sur l’exploration pétrolière dans le golfe « Golfe 101 »
<http://bit.ly/2n4D3gg>

Pour de plus amples informations, prière de contacter :

Sylvain Archambault
SNAP Québec
Porte-parole, Coalition Saint-Laurent
581 995-4350
s.arch@me.com

Alice-Anne Simard
Directrice générale, Nature Québec
(418) 803-4992
alice-anne.simard@naturequebec.org

Danielle Giroux
Présidente, Attention Fragîles
Porte-parole, Coalition Saint-Laurent
819 943-4042
dagiroux@me.com

Louise Hénault-Éthier
Chef des projets scientifiques, Fondation David Suzuki
514 713-6839
Henault-Ethier@davidsuzuki.org